Par Daniel Sirugue et Nicolas Varanguin

Un observatoire pour la faune sauvage de Bourgogne

Le Parc naturel régional du Morvan (PNRM) et la Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA) avec l'aide de différents partenaires dont l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Direction régionale de l'environnement (DIREN), le Conseil régional et la Communauté européenne, ont mis en place en 2001 l'«Observatoire de la Faune Aquatique Patrimoniale de Bourgogne» (OFAPB).

Celui-ci a pour objectifs d'inventorier, de suivre et de préserver les espèces menacées et leurs habitats à l'échelle régionale. Ses principales missions sont :

- Inventaire de la biodiversité, afin de fournir une image actuelle de la situation des espèces patrimoniales en Bourgogne,
- Surveillance de la biodiversité et de la dynamique régionale des espèces, au moyen de suivis pluriannuels,
- Evaluation et cartographie des habitats,
- Etude des causes de perturbations éventuelles,
- Projets conservatoires à mettre en place pour la préservation des espèces,
- Intégration des données aux inventaires régionaux et nationaux (amphibiens, reptiles, oiseaux, mammifères, invertébrés...),
- Animation de réseaux «mammifères», «amphibiens/reptiles», «écrevisses/moules»,
- Portée à connaissance de ces données environnementales (publication).

Bref historique de la création de l'observatoire

1992 à 1995 – Travaux du Parc naturel régional du Morvan sur l'inventaire des mammifères sauvages du Morvan.

1995 – Premier réseau mis en place par le Parc et des naturalistes et associations bourguignons : le Groupe Chiroptères Bourgogne (GCB).

1998 – Création du Groupe mammalogique et herpétologique de Bourgogne (GmhB) au sein de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA).

1999 – Le PNRM et la SHNA lancent un programme loutre.

2001 – Création de l'Observatoire de la Faune Aquatique Patrimoniale de Bourgogne (OFAPB) sous l'impulsion du PNRM et de la SHNA, avec l'aide de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (programme loutre et Néomys).

2003 – L'OFAPB étend ses programmes d'études à de nouveaux groupes d'espèces (reptiles, amphibiens, insectes, crustacés) et sert de relais au Groupe Ecrevisses Bourguignon.

La loutre en Bourgogne-Morvan : un mammifère en danger !

Il y a encore une quarantaine d'années, la loutre faisait partie intégrante du patrimoine naturel bourguignon où elle fréquentait les cours d'eau. Considérée comme quasi éteinte au début des années quatre-vingt-dix, qui pourrait croire qu'elle est actuellement encore présente dans notre région ?

Un mammifère adapté au milieu aquatique

Fuselée, lisse et brillante comme l'eau des rivières, profilée et adaptée pour la nage, la loutre est un véritable chef-d'œuvre de la nature.

Toutes les loutres d'Europe appartiennent à la même espèce, Lutra lutra. La répartition de cette espèce ne se cantonne pas uniquement en Europe, puisqu'on la rencontre dans la majeure partie de l'Asie, ainsi qu'au Maghreb.

La loutre d'Europe est un mustélidé, au même titre que l'hermine, le putois, le blaireau, ou encore le vison. Elle se distingue des autres espèces par la forme caractéristique de son rhinarium (truffe) en forme de W largement ouvert. Le mâle peut mesurer jusqu'à 1,30 m et peser jusqu'à 12 kg. La queue est

Loutre d'Europe

longue (1/3 de la longueur totale), épaisse à la base, et sert de propulseur et de gouvernail. Son pelage est brun roussâtre avec des zones plus claires sur la poitrine, le ventre, le museau et la gorge. Il est composé de deux épaisseurs : la bourre (poils denses et serrés constituant la partie imperméable) et les jarres (poils longs prenant l'eau, augmentant ainsi la densité et facilitant la plongée). Les pattes sont courtes et les pieds, portant tous cinq doigts terminés de longues griffes, sont palmés.

"La recherche des indices de présence s'effectue près des ponts, lieux privilégiés par l'animal pour le marquage de son territoire."

La loutre est principalement piscivore, et les poissons peuvent représenter jusqu'à 90% de son alimentation. Elle se focalise sur des espèces faciles à capturer. Néanmoins, elle montre un comportement prédateur de type opportuniste. Selon les périodes de l'année et la disponibilité des proies, elle peut compléter son régime par des batraciens, au printemps, des reptiles, des oiseaux, des mammifères (ragondins, lapins), des invertébrés (coléoptères aquatiques et autres insectes ou crustacés). En France, la loutre a une activité principalement nocturne, ce qui explique sa très grande discrétion et donc sa méconnaissance.

Des habitats de qualité sont nécessaires à son maintien

Les habitats de la loutre sont variés, allant des côtes maritimes jusqu'aux lacs de montagne en passant par les canaux, les fleuves, ou encore les rivières rapides de montagne, là où la disponibilité en nourriture est suffisante. Les exigences spatiales de l'espèce sont très élevées : les populations peinent donc à se maintenir dans certaines régions où les linéaires de cours d'eau peu dégradés ne sont pas assez importants. Les mâles peuvent avoir des domaines couvrant plus de 30 km de cours d'eau !

Actuellement, ce sont les têtes de bassins, milieux les moins dégradés, qui accueillent les populations les plus importantes. La loutre se concentre surtout dans les régions à bocage, landes, prairies, forêts et zones humides. Elle est exceptionnelle dans les grandes zones de cultures.

Les indices de présence

Les épreintes sont les crottes des loutres. Noirâtres à verdâtres à l'état frais, généralement déposées sur des petits promontoires (rocher, tronc d'arbre, ouvrage d'art), ce sont de «petits paquets» (2 à 5 cm) dans lesquels on peut distinguer les restes osseux des poissons, batraciens ou autres proies consommées. L'odeur agréable est caractéristique, ressemblant à un mélange de poisson et d'huile de lin ou encore de poisson et d'hydromel. Elles permettraient aux individus de se reconnaître individuellement et de marquer leur territoire. Elles sont très utiles pour les scientifiques et les naturalistes car elles permettent de détecter la présence de l'espèce. Les traces de pas laissées par l'animal sur les bancs de vase ou de sable le long des berges sont aussi des indices relativement fiables.

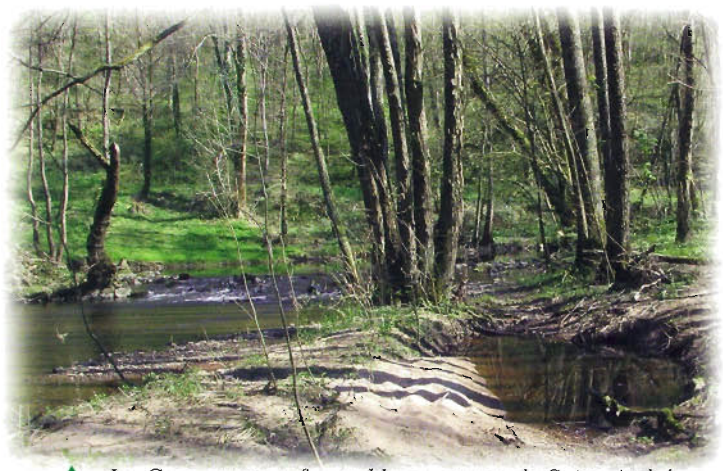

▲ *La Cure, secteur favorable en amont de Saint-André-en-Morvan. La végétation joue un rôle important : un bon couvert végétal offre de nombreux abris (arbres, buissons épais et épineux, roselières, ronciers impénétrables, prairies humides abandonnées à la reine des prés).*

◀ *Epreinte*

Empreinte ▶

La catiche : c'est le terrier de la loutre, l'entrée peut être noyée. Elle remonte jusqu'à une chambre aménagée dans la berge. Les types de catiches sont variables selon les milieux (vieil arbre, amas rocheux, terriers d'autres animaux...). Elles servent également à la mise bas et à l'élevage des jeunes. Une femelle a un ou deux petits par an. Ils s'émancipent au bout d'un an et atteignent leur maturité vers deux ou trois ans. ▼

Une espèce en fort déclin

La loutre est un indicateur biologique de la santé des milieux aquatiques. Elle est, en effet, au sommet de la pyramide alimentaire des écosystèmes de zones humides de notre région et sa présence peut, à ce titre, être considérée comme une bonne indication de la qualité de ces milieux. La loutre figure sur la liste des espèces menacées et protégées, depuis le 10 juillet 1976, au niveau national. Pourtant, son statut reste précaire, notamment par sa sensibilité aux dégradations des milieux aquatiques. Encore répandue sur l'ensemble du territoire français il y a une cinquantaine d'années, la loutre a disparu de la majorité des départements, et ses populations se cantonnent désormais principalement à la façade atlantique du pays et au Massif central. En Bourgogne, elle fréquentait encore l'ensemble des bassins dans les années cinquante. Au début des années quatre-vingt-dix, les dernières populations bourguignonnes étaient considérées comme quasiment éteintes...

Crossope. Cette petite musaraigne est considérée comme espèce déterminante pour la région Bourgogne ▲

Les principales causes du déclin de l'espèce sont dues à l'accroissement de la pression humaine. La contamination des poissons, première source de nourriture de l'espèce mais aussi la dégradation générale des habitats aquatiques et la recrudescence du piégeage dans les années cinquante, ont failli sonner le glas de cette espèce dans notre pays.

Un espoir de retour naturel

Cependant, des espoirs de voir le mustélidé repeupler durablement nos rivières persistent. De petits mouvements de recolonisation semblent s'amorcer ces dernières années dans plusieurs départements français, et notamment depuis le Massif central. C'est le cas dans l'Allier, département limitrophe de la Bourgogne, où la loutre a été récemment redécouverte.

Le Morvan, zone refuge

Une synthèse des données existantes sur la présence de ce mammifère en Bourgogne nous a permis d'individualiser trois zones où la loutre a été observée de manière régulière durant la dernière décennie :
- La basse vallée du Doubs,
- La vallée de la Loire,
- Et... le Morvan. Avec l'intensification des recherches depuis 1999, il s'est avéré que l'espèce que l'on pensait éteinte sur le massif, n'avait en réalité a priori jamais totalement disparu. Plusieurs observations ont confirmé sa présence sur les vallées de l'Yonne et de la Cure, où les milieux restent encore assez préservés, et où le dense réseau hydrographique semble offrir une zone refuge favorable.

Les musaraignes aquatiques, une richesse du Morvan insoupçonnable...

Les deux espèces de musaraignes aquatiques, la crossope Neomys fodiens et la musaraigne de Miller *Neomys anomalus*, sont présentes en Bourgogne. Inscrites sur la liste rouge nationale des mammifères menacés, elles sont également considérées comme des espèces déterminantes pour la région Bourgogne.

La musaraigne de Miller est très rare. Elle se rencontre dans les principaux massifs montagneux d'Europe centrale et occidentale. On l'a trouvée plus récemment dans des régions de faible altitude. Sa présence a été décelée en 1994 lors de la réalisation de l'inventaire des mammifères sauvages du Morvan, à partir d'analyses de pelotes de réjection d'effraies des clochers. A l'échelon régional, l'espèce semble, actuellement, être exclusivement cantonnée sur le massif morvandiau. La crossope est, quant à elle, présente dans toute l'Europe, mais reste assez localisée.

Prédatrices d'insectes, de mollusques, de petits crustacés et d'alevins, elles sont sensibles aux bouleversements des fragiles écosystèmes aquatiques où elles vivent.

Une étude localisée sur les bassins versants de l'Yonne et de la Cure s'est déroulée en 2001 et 2002. Sur plus de 24 000 proies d'effraies des clochers comptabilisées et analysées, la découverte d'environ deux cents musaraignes aquatiques a permis de parfaire la répartition des deux espèces. Parmi l'ensemble des Neomys identifiables, plus de 40% appartiennent à l'espèce anomalus. Des captures (avec relâchers sur place) ont été effectuées sur deux sites, sur les communes de Brassy et Dun-les-Places. Les milieux fréquentés par l'animal correspondent à des petits cours d'eau très végétalisés au sein même de leur lit. Les résultats de terrain ont permis la cartographie des habitats favorables sur la zone d'investigation, où seront envisagées des mesures conservatoires.

Logo de la S.H.N.A. ▼

Société d'histoire naturelle d'Autun

Observatoire de la faune aquatique patrimoniale de Bourgogne

Les amphibiens

Avec vingt-sept espèces, la France est le pays d'Europe le plus riche en amphibiens. La Bourgogne en compte dix-sept. De par sa situation géographique, elle est le lieu de rencontre entre faunes médio-européenne, atlantique et méditerranéenne. Les amphibiens sont dépendants du milieu aquatique où ils vont effectuer leur développement larvaire. Adultes, la plupart y sont étroitement liés. Indispensables dans la chaîne biologique, ils y tiennent un double rôle : celui de prédateurs et celui de proies.

Tous protégés par la loi française, les amphibiens sont extrêmement vulnérables de par leurs milieux de vie très malmenés actuellement. La situation de nombreuses espèces est critique dans certains secteurs, que ce soit à l'échelle bourguignonne, française ou européenne.

Le maintien des mares abreuvoirs est prioritaire pour la sauvegarde des tritons. ▲

Le triton crêté et les mares de bocage

En Bourgogne, le triton crêté (Triturus cristatus) présente une préférence marquée pour les milieux ouverts. C'est, avec la rainette verte (Hyla arborea), l'espèce typique du bocage et de ses «mares-abreuvoirs». Espèce sténotope, ses exigences sont strictes : eaux claires et profondes, pas trop fraîches, assez bien ensoleillées et pourvues d'une riche végétation, laissant des zones d'eau libre. La présence de poissons est un facteur limitant. Les «mares-abreuvoirs» possèdent souvent des caractéristiques favorables, ce qui explique leur attractivité. Les populations les plus importantes de ce triton sont directement liées aux régions de bocage (Auxois, Charolais-Brionnais, Nivernais Bazois...). En Morvan, l'espèce déserte les zones d'altitude et se rencontre sur les franges du massif.

Une des menaces majeures qui pèse sur les populations de triton crêté, mais aussi sur les autres espèces d'amphibiens en Bourgogne concerne la disparition de leurs milieux de reproduction. De nombreuses pâtures et leurs «mares-abreuvoirs» cèdent leur place à des terres cultivées (Plateaux de Bourgogne, Châtillonnais, Auxois...), entraînant soit une disparition totale des espèces, soit une fragmentation extrême des populations pouvant mener à une extinction locale. De même, les mares de village, outre leur intérêt patrimonial et historique, ont aujourd'hui perdu leur rôle et sont souvent comblées ou finissent par disparaître par manque d'entretien.

La présence du **triton marbré** (Triturus marmoratus) en Bourgogne est exceptionnelle, puisqu'il y atteint sa limite nord-est de répartition. Espèce jumelle du triton crêté, avec lequel il peut même parfois s'hybrider, il semble préférer dans la région les mares forestières. Un complexe de sites a été découvert récemment dans le sud-est du Morvan, hors de ses limites de distribution jusqu'alors connues !

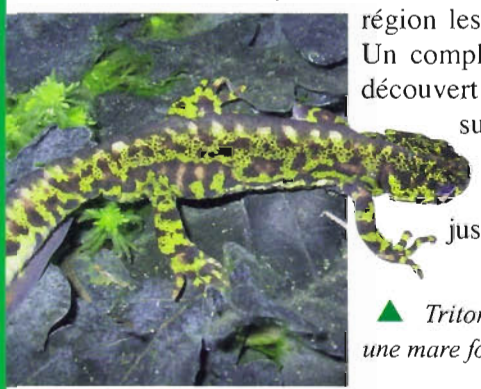

▲ *Triton marbré mâle dans une mare forestière de l'Autunois*

Le sonneur à ventre jaune, autrefois abondant sur l'ensemble du territoire, est aujourd'hui en forte régression sur l'ensemble de son aire de répartition. Ce petit crapaud est menacé par le curage intensif des fossés, le comblement des mares, les débardages durant les périodes de reproduction, l'assèchement des zones humides. Très rare dans le département de l'Yonne, il est très localisé ailleurs. Il occupe des petits ruisselets prairiaux comme dans le Morvan, des mares en lisières forestières, et profite souvent des ornières créées par les engins de débardage dans les grandes forêts de Côte-d'Or ou de la Nièvre.

Les reptiles

La Bourgogne abrite des espèces particulièrement remarquables d'un point de vue biogéographique. C'est notamment le cas de la cistude d'Europe (Emys orbicularis), une tortue aquatique, la couleuvre

vipérine (Natrix maura) et le lézard vivipare (Zootoca vivipara). Espèces médio-européennes méridionales, la cistude d'Europe et la couleuvre vipérine atteignent approximativement en Bourgogne la limite nord de leur aire de répartition actuelle. La répartition du lézard vivipare peut être considérée comme nord-asiatique. En France, son aire s'étend sur l'ensemble du territoire, mais ses populations principales se cantonnent en Bretagne, dans le Nord, le Massif central, le Jura et le nord des Alpes, ainsi que dans les Pyrénées.

▲ Excellente nageuse, **la couleuvre vipérine,** encore plus que la couleuvre à collier (Natrix natrix), est inféodée aux milieux aquatiques.

En Bourgogne, elle fréquente les milieux courants (rivières ou ruisseaux). Les informations sur cette petite couleuvre restent très fragmentaires dans la région. En Morvan, elle est bien présente sur les bassins de l'Yonne et de la Cure, dans le Vézelien et l'Avallonnais, et fait l'objet de quelques signalements en limite avec le Bazois. Totalement inoffensive, les confusions avec la vipère font qu'elle est souvent détruite par les pêcheurs...

Le lézard vivipare affectionne tout comme la vipère péliade (Vipera berus) les milieux frais et humides. En Bourgogne, il fréquente les tourbières, marais, prairies ou landes, et se cantonne quasi exclusivement au massif du Morvan. ▼

▲ *Le lézard vivipare est l'hôte typique des tourbières du Morvan*

▼ *L'agrion de Mercure fréquente les ruisselets des prairies humides morvandelles*

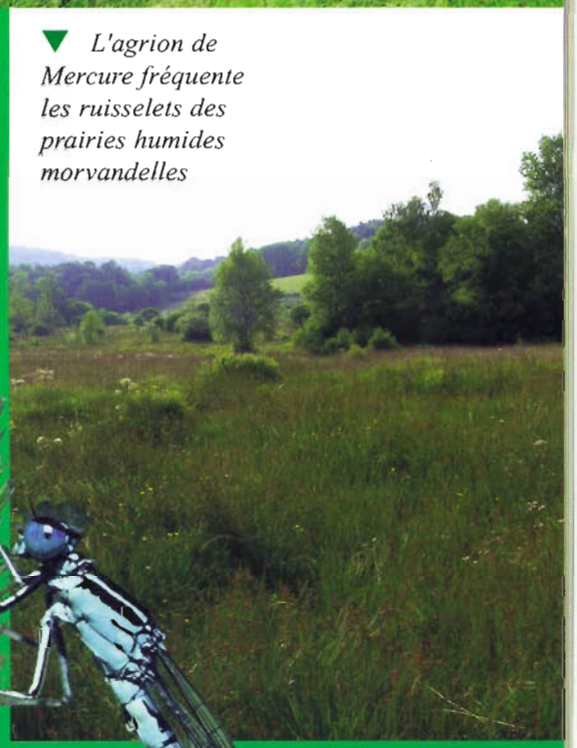

L'agrion de Mercure ▲ (Coenagrion mercuriale) est une petite libellule protégée en France qui fréquente les petits ruisselets et drains bien végétalisés des prairies humides morvandelles.

Le Morvan abrite plus de 50 espèces de libellules, dont au moins 16 espèces classées en liste rouge, et 4 espèces protégées nationalement, mais présente surtout une diversité remarquable puisqu'on y trouve aussi bien des espèces eurosibériennes (la cordulie arctique Somatochlora arctica, par exemple), que des espèces typiquement méditerranéennes (la libellule écarlate Crocothemis erythraea, le sympetrum méridional Sympetrum meridionale).

Le cuivré des marais (Lycaena dispar), comme plusieurs autres espèces des milieux humides et tourbeux du massif du Morvan, est une espèce protégée remarquable pour la Bourgogne et la France. Certaines espèces de ces zones humides, comme le fadet des tourbières (Coenonympha tullia), sont au bord de l'extinction dans de nombreuses régions. De nombreux sites tourbeux ont, en effet, régressé. Dans le Morvan, la plupart des tourbières évoluent spontanément, plus ou moins rapidement vers un stade ultime de boisements hygrophiles. Les communautés végétales pionnières, les espèces animales et végétales des stades herbacés ouverts sont progressivement éliminées ou raréfiées. Leur sauvegarde nécessite leur prise en compte urgente dans les plans de gestion. ▼

▲ **Le petit rhinolophe,** comme la plupart des espèces de chauves-souris, est étroitement dépendant des milieux aquatiques (Cf. Vents du Morvan n°18).

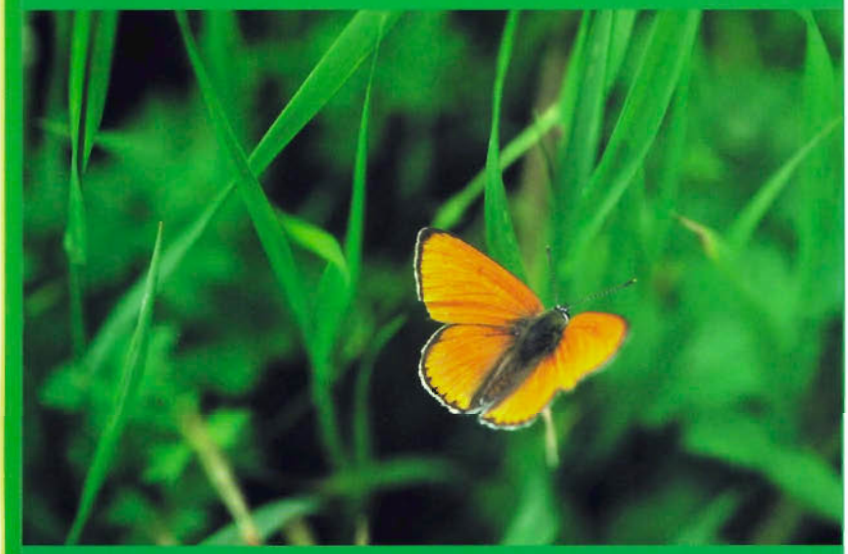

L'écrevisse à pattes blanches (Austropotamobius pallipes) est une des deux espèces autochtones de Bourgogne (Cf. article de Laurent Paris dans Vents du Morvan n°11).
▼

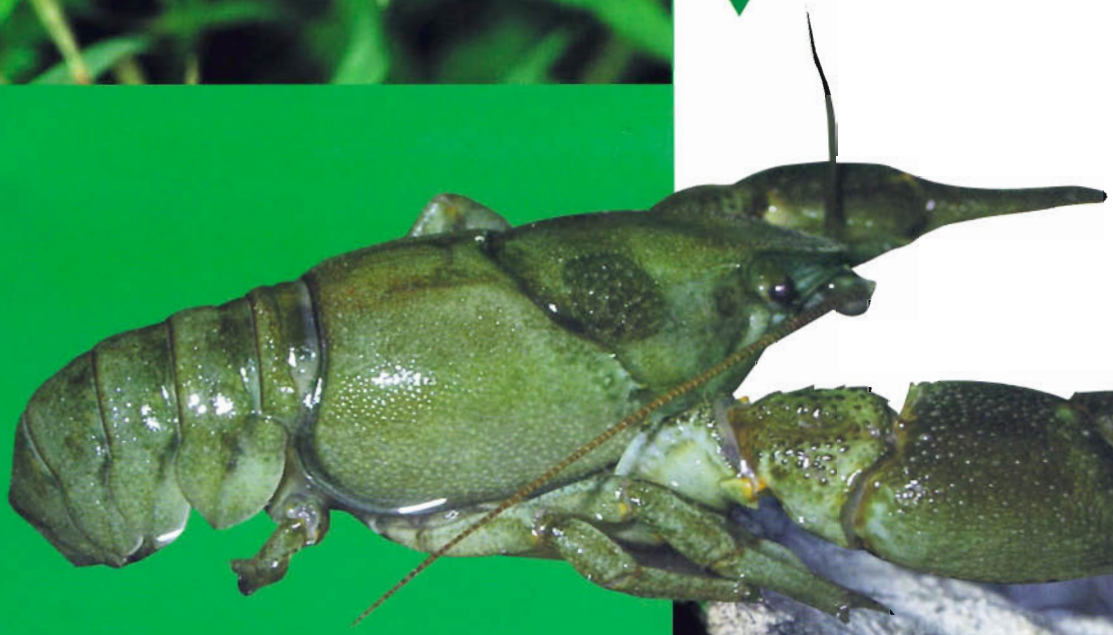

Les moules aquatiques

La mulette ou moule perlière (Margaritifera margaritifera) n'est présente qu'en Morvan, seul territoire habité par l'espèce sur l'ensemble du bassin de la Seine.

Discrètes et peu connues, les moules d'eau douce sont d'excellents bio-indicateurs de la qualité des cours d'eau. Avec la mulette épaisse (Unio crassus), la moule perlière est protégée à l'échelon national et européen. ▶